

Décision n° 2015-0541
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 5 mai 2015
attribuant une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques
à la société Free Mobile
pour un réseau ouvert au public du service fixe
en France métropolitaine

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 36-7 (6°), L. 42-1 et R. 20-44-11 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2015 portant modification du tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 03-1115 de l'Autorité de régulation des télécommunications du 16 octobre 2003 fixant les conditions techniques et d'exploitation générales de la bande de fréquences 17,7-19,7 GHz pour des liaisons de transmissions du service fixe ;

Vu la demande en date du 31 mars 2015 de la société Free Mobile, reçue le 3 avril 2015 ;

Vu le récépissé de déclaration de l'Autorité n° 09-3592 du 30 décembre 2009 relatif à l'autorisation d'établir et exploiter un réseau de communications électroniques ouvert au public et de fournir des services de communications électroniques au public accordée à la société Free Mobile ;

Après en avoir délibéré le 5 mai 2015 ;

Décide :

Article 1 – La société Free Mobile est autorisée, dans la bande 17,7-19,7 GHz, à utiliser des fréquences radioélectriques selon les conditions techniques précisées dans les annexes 1 à 11 à la présente décision.

Article 2 – La présente autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques est attribuée pour une durée de dix ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3 – Le titulaire de la présente autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques est assujéti au paiement des redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques et de gestion, selon les modalités fixées par le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié susvisé.

Article 4 – La présente décision ne dispense pas de la délivrance d'autres autorisations requises pour la mise en place et l'exploitation des liaisons, notamment de l'accord mentionné à l'article R. 20-44-11 (5°) du CPCE, ainsi que de l'accord de la coordination internationale des fréquences aux frontières mentionné à l'article R. 20-44-11 (8°) du CPCE.

Article 5 – Le renouvellement de la présente autorisation ne peut être accordé au titulaire qu'après une nouvelle demande déposée au moins un an avant la date d'échéance de la présente décision, ce délai courant à compter de la date de sa notification.

Article 6 – Le directeur de l'accès mobile et des relations avec les équipementiers de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Free Mobile.

Fait à Paris, le 5 mai 2015

Le Président

Sébastien SORIANO

Annexe 1 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01325**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : AUBIN Site TDF - Pylône - Lieudit Le Duc 12110 AUBIN	Site d'émission : BOUILLAC TDF Site TDF - Pylône - Lieudit Nissols - Boisse Penchot 12300 BOUILLAC
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 2° 15' 10" E Latitude : 44° 31' 29" N Altitude NGF : 336 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 2° 11' 42" E Latitude : 44° 34' 31" N Altitude NGF : 488 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 28 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 25 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 741,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 21 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 751,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 21 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,4 dB Em 0,2 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,4 dB Em 0,2 dB Rec
PIRE Max : 29 dBW	PIRE Max : 29 dBW

Annexe 2 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01326**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : CAPDENAC 2 Lieudit Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE	Site d'émission : BOUILLAC TDF Site TDF - Pylône - Lieudit Nissols - Boisse Penchot 12300 BOUILLAC
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 2° 05' 37" E Latitude : 44° 33' 47" N Altitude NGF : 340 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 2° 11' 42" E Latitude : 44° 34' 31" N Altitude NGF : 488 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 27 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 25 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 755,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 765,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,4 dB Em 0,2 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,4 dB Em 0,2 dB Rec
PIRE Max : 27 dBW	PIRE Max : 27 dBW

Annexe 3 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01327**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : VIRE BESNARDIERE Site TDF - Lieudit: La Besnardière 14500 VIRE	Site d'émission : CHAULIEU 50150 CHAULIEU
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 0° 53' 19" W Latitude : 48° 49' 59" N Altitude NGF : 214 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 0° 51' 43" W Latitude : 48° 44' 09" N Altitude NGF : 362 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 44 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 44 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMPR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMPR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 755,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 765,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec
PIRE Max : 28 dBW	PIRE Max : 28 dBW

Annexe 4 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01328**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : PAIMPOL 22500 PAIMPOL	Site d'émission : PLOUBAZLANEC KERVREN Station TDF 22620 PLOUBAZLANEC
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 02' 20" W Latitude : 48° 45' 32" N Altitude NGF : 82 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 02' 51" W Latitude : 48° 47' 59" N Altitude NGF : 69 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 27,5 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 37 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 865,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 17 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 875,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 17 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec
PIRE Max : 26 dBW	PIRE Max : 26 dBW

Annexe 5 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01329**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : PAULE KERLERAN Site TDF - Pylône - Lieudit kerleran 22340 PAULE	Site d'émission : PAULE BELLEVUE Site TDF - Pylônes - Lieudit Bellevue 22340 PAULE
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 27' 30" W Latitude : 48° 15' 50" N Altitude NGF : 178 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 27' 38" W Latitude : 48° 12' 56" N Altitude NGF : 287 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 29 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 26,5 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 796,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 9 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 806,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 9 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,2 dB Em 0,1 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,2 dB Em 0,1 dB Rec
PIRE Max : 18 dBW	PIRE Max : 18 dBW

Annexe 6 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01330**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : PLOUEDERN Lieu dit : "Levagan" 29800 PLOUEDERN	Site d'émission : PLOUDANIEL Lieu dit : "Kerntanellan Le Merdy" 29260 PLOUDANIEL
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 4° 15' 35" W Latitude : 48° 29' 00" N Altitude NGF : 105 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 4° 18' 10" W Latitude : 48° 32' 03" N Altitude NGF : 70 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 54 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 25 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 806,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 16 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 796,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 16 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 1,4 dB Em 0,7 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 1,4 dB Em 0,7 dB Rec
PIRE Max : 23 dBW	PIRE Max : 23 dBW

Annexe 7 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01331**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : POULLAOUEN RESERVOIR Site TDF - Pylône - Lieudit Réservoir 29246 POULLAOUEN	Site d'émission : PAULE KERLERAN Site TDF - Pylône - Lieudit kerleran 22340 PAULE
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 38' 11" W Latitude : 48° 20' 21" N Altitude NGF : 177 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 27' 30" W Latitude : 48° 15' 50" N Altitude NGF : 178 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 29 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 26,5 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 765,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 755,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,2 dB Em 0,1 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,2 dB Em 0,1 dB Rec
PIRE Max : 28 dBW	PIRE Max : 28 dBW

Annexe 8 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01332**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : POULLAOUEN RESERVOIR Site TDF - Pylône - Lieudit Réservoir 29246 POULLAOUEN	Site d'émission : CARHAIX PLOUGUER TRONJOLY 29270 CARHAIX-PLOUGUER
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 38' 11" W Latitude : 48° 20' 21" N Altitude NGF : 177 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 3° 35' 05" W Latitude : 48° 15' 50" N Altitude NGF : 120 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 29 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 26,5 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 820,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 17 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 810,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 17 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,2 dB Em 0,1 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,2 dB Em 0,1 dB Rec
PIRE Max : 26 dBW	PIRE Max : 26 dBW

Annexe 9 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01333**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : LAVAL Site TDF - Pylône - Lieudit La Foucherie 53000 LAVAL	Site d'émission : AHUILLE SOUVENIRS Terrain La Venrie 53940 AHUILLE
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 0° 47' 07" W Latitude : 48° 03' 17" N Altitude NGF : 117 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 0° 51' 44" W Latitude : 47° 59' 57" N Altitude NGF : 107 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 46,5 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 27 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMPR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMPR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 820,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 810,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec
PIRE Max : 28 dBW	PIRE Max : 28 dBW

Annexe 10 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01334**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
Site d'émission : ABBEVILLE Site TDF - Château d'Eau + Pylône - Mareuil Caubert - RN 1 80100 ABBEVILLE	Site d'émission : LIMEUX Centre emetteur TDF - La Motte 80490 LIMEUX
Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 1° 52' 12" E Latitude : 50° 05' 42" N Altitude NGF : 66 m	Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 1° 49' 48" E Latitude : 50° 00' 45" N Altitude NGF : 111 m
Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 48,5 m	Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 46 m
Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X	Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_384MBit /s_1+0_MA_X
Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 810,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle	Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 820,00 MHz Largeur du canal : 55 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 19 dBm Débit : 384 Mbits/s Liaison bidirectionnelle
Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3	Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3
Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec	Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec
PIRE Max : 28 dBW	PIRE Max : 28 dBW

Annexe 11 à la décision n° 2015-0541 en date du 5 mai 2015
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Référence ARCEP : **FREE01336**

<u>STATION A</u>	<u>STATION B</u>
<p>Site d'émission : MAREUIL CAUBERT 2 Site TDF - Tour Hertzienne - Lieudit Prés des 3 Chemins - Chemin Sellier Caubert 80132 MAREUIL-CAUBERT</p>	<p>Site d'émission : S RIQUIER SOLE DE MANCHERON 9001 80135 SAINT-RIQUIER</p>
<p>Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 1° 48' 34" E Latitude : 50° 04' 53" N Altitude NGF : 73 m</p>	<p>Coordonnées géographiques (WGS-84) : Longitude : 1° 56' 49" E Latitude : 50° 08' 28" N Altitude NGF : 85 m</p>
<p>Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 76 m</p>	<p>Hauteur de l'antenne par rapport au sol : 25 m</p>
<p>Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X</p>	<p>Type d'équipement (référence constructeur) : DRAGONWAVE Horizon_FPMR_18_QPSKà256QAM_185MBit /s_1+0_MA_X</p>
<p>Caractéristiques Radio : Fréquence : 17 796,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 21 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle</p>	<p>Caractéristiques Radio : Fréquence : 18 806,25 MHz Largeur du canal : 27,5 MHz Polarisation : Verticale Puissance nominale : 21 dBm Débit : 185 Mbits/s Liaison bidirectionnelle</p>
<p>Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3</p>	<p>Antenne (référence constructeur) : ANDREW VHLPX2-18 Gain : 38,7 dBi Diamètre : 0,6 m Classe ETSI : 3</p>
<p>Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec</p>	<p>Pertes (guide d'onde, branchement, atténuateur) : 0,0 dB Em 0,0 dB Rec</p>
<p>PIRE Max : 30 dBW</p>	<p>PIRE Max : 30 dBW</p>